

Province de Québec
MRC de L'Érable
Ville de Plessisville

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par l'entrée en vigueur des Règlements 1814 à 1817

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 11 juillet 2022 les règlements suivants :

- 1814 « Modifiant le Règlement 1686 "Relatif au programme d'aide financière verdissement des terrains du parcs industriel sur le territoire de la ville de Plessisville" afin d'élargir le programme aux terrains à usage commercial »;
- 1815 « Modifiant le Règlement 1302 "Relatif à la circulation des camions et véhicules outils" afin de prohiber la circulation sur une partie de l'avenue Painchaud »;
- 1816 « Modifiant diverses dispositions du Règlement 1431 "Relatif à la circulation et au stationnement" »;
- 1817 « Relatif à la signalisation et la circulation sur l'avenue Simoneau et la rue Houde ».

Ces règlements peuvent être consultés au bureau de la soussignée aux heures normales de bureau.

PLESSISVILLE, ce 12 juillet 2022

La greffière adjointe,



CAROLINE GRÉGOIRE

Ville de Plessisville

1700, rue Saint-Calixte
Plessisville (Québec)
G6L 1R3
T : 819 362-3284
F : 819 362-6421
info@plessisville.quebec